

Les allemands et la guerre

La discussion m'a montré qu'on attendait en fait que je discute les opinions et les actions actuelles en Allemagne. Aux questions correspondantes je n'ai pas vraiment pu répondre. Voici donc quelques lignes expliquant que j'avais cru répondre aux attentes, seulement pas de manière "positive" et directe.

Je suis conscient que l'opinion public « spontanée » se fiche de prendre en considération l'histoire d'un pays dans lequel elle domine et encore moins l'histoire du pays qu'elle met - à juste titre ou non - au pilori. Vis à vis d'une guerre elle semble également oublier le droit humain. Toute vie perdue n'exige-t-elle pas, du point de vue des droits humains, que l'on mette fin au combat, indépendamment des convictions des combattant ?

Que faire quand l'opinion public, en général peu touchée par les guerres dans le monde, tout à coup sent ou met en scène la menace et s'identifie avec l'un des belligérants ? Quand les dirigeants semblent se résigner à soutenir matériellement et idéalement l'effort de « guerre défensive » de l'un et sanctionner l'agression de l'autre. Depuis belle lurette les États Unis ont systématiquement distribué des conseiller militaires aux « pays amis ». Ils n'ont évidemment pas été les seuls. En général la mission hautement politique de ces diplomates a été tenue secrète. Vu le progrès que les Recherches de la paix et des conflits ont fait en 60 ans d'existence institutionnalisée, notamment en méthodes d'interventions non violentes, j'imagine mal qu'un gouvernement « rouge-vert », conscient de ses traditions politiques néglige cette ressource. Parler publiquement des conseils reçus et des controverses qu'ils sollicitent sûrement serait autant contre-productif que de parler des suggestions des conseillers militaires. Au moins pendant que les « stratégies » d'intervention et la résistance sociale non violentes restent absentes du discours officiel, mal connues par le public et impopulaires.

La lutte pour une trêve et les progrès réalisés sur cette voie - le sujet dont je et vraisemblablement nous, souhaiterions parler - reste logiquement le secret des décideurs et de leurs conseillers. En parler serait sans fondement. Ce que j'apprends de ce qui se fait et se dit aujourd'hui en Allemagne par rapport à la situation actuelle me semble dans l'ensemble plus ou moins déformé sous la pression de la guerre psychologique. Je perçois la pression, l'influence sur mes sources d'information habituelles, la radio, la télévision, les journaux et les magazines sur le net, dans ce qui me parvient de Russie et d'Ukraine. Je la sens dans ma réaction. Elle me paralyse,

m'évoque des souvenirs de 44/45 (le garçon de neuf ans), une impression de déjà-vu. Elle me fait taire. J'ai l'impression que ce que je pourrais rapporter contribuerait à maintenir, voire à renforcer, une mentalité surréaliste de guerre.

D'ailleurs je réalise que les convictions, les « valeurs », le langage, les paroles, les distinctions de « l'autre », officielles ou supposés courants, exprimés avant ou reconnaissables dans le brouillard de la propagande de guerre, sont souvent jugés absurdes et inacceptables. Où, à mon avis, il n'est nullement question de les juger et encore moins de les accepter, mais de connaître et reconnaître leur sens pour l'autre. Accepter seulement que des notions et mots n'ont pas forcément la signification que nous leurs donnons (e.g. démocratie, autocratie) et essayer de respecter les convictions et propos de l'autre côté, malgré l'abjection éventuelle, l'angoisse et l'irritation qu'ils peuvent nous causer, au moins jusqu'au moment où un minimum de confiance mutuelle permet d'en discuter. Un savoir assez précis de l'histoire des populations du pays de l'autre, écrite par ses historien*nes me semble utile en dehors de connaître ses récits officiels (nationaux) et ceux des manuels scolaires. Autant que la connaissance de notre passé et la récupération de l'histoire chez nous.

Mais je partage l'impression que l'opinion publique, non seulement chez les belligérants mais éventuellement, - même plus important pour eux - , celle des pays dit non-intervenants, est une arme de guerre qui est fabriquée en termes émotionnels plutôt que rationnels. Dé-émotionnaliser l'opinion public chez nous ? Plus facile à demander qu'à faire. Les (contre-) experts en « communication » sont sollicités. Ou plutôt des stratèges d'actions civiques contre la communication « guerrière » là où en termes de droit international la population n'est pas en guerre. Là où penser individuellement et débattre un consensus apparent semble incommode et limité par les privilèges de la « société de consommation ». La société d'apparence si attractive là où elle est toujours absente, qu'une partie des populations disent : « si elle ne vient pas chez nous, nous partons chez elle » (slogan en RDA 1989). Je ne parle pas des humains qui n'ont aucune chance ou presque de survivre « chez eux ».

Étant nullement un spécialiste de « mon pays » j'ai pris quelques notes des évènements politiques dans le monde proche et lointain de mes petits cercles de mon adolescence "allemande" et de ma vie ultérieure pas toujours en Allemagne (pour les notes voir lien plus haut).

J'ai voulu comprendre d'où vient ma perception des évènements actuels, aussi limitée soit-elle. En particulier d'où pourraient me venir des vues et sentiments communicables en ce qui concerne les réponses réalisables et réalisées aux agressions réelles et imaginées.

À la recherche de ce qui peut avoir laissé des traces dans les têtes des allemands et joue éventuellement un rôle dans la formation des attitudes dans la situation actuelle, je propose de consacrer quelques mots à quelques points choisis sur le fond des notes.

Je me suis demandé: ne suis-je pas e. a. à la recherche d'un courant « souterrain », faible mais virulent, de « pacifisme » ? À part cela, les mentalités des allemands ne sont elle pas, grosso modo, les même qu'ailleurs, e.g. en France ?

* * *

a) La RFA (et la RDA) en territoires démilitarisés, habités de populations pacifiées.

La loi du Conseil Allié de Contrôle d'août 1945 déclara toute organisation militaire ou paramilitaire, toute association militariste illégale. Peines jusqu'à la peine de mort.

Les premières divergences entre les Alliés apparaissaient au sujet des réparations. Américain et Britanniques craignaient empêcher une Allemagne à se relever, français et russes demandaient plus qu'en principe convenu à la conférence des 4 à Potsdam (de Gaulle non invité) en juillet.

Fin des années 40 les sondages donnent 70 % des allemands contre le réarmement.

Une Allemagne pacifiste ?

La RFA constituée en septembre 49, même un peu avant, les Alliés et le chancelier Adenauer avaient en tête le réarmement.

b) La reprise du « pacifisme » organisé après sa répression totale par la dictature

Les pacifistes allemands rejoignaient les organisations internationales. J'en nomme que deux: l'«Internationale des résistant(e)s à la guerre» (**IRG**, en anglais WRI « WarResistors International»), cofondée en 1919 en Hollande par Helene Stöcker (1869-1943, philosophe, activiste et publiciste pour la protection sociale des mères, morte, apauvrie en émigration aux E.U.). l'IRG a joué son rôle en militant pour un droit constitutionnel à l'objection de conscience.

L'**IFOR** la «International fellowship of Reconciliation», le «Mouvement international de la réconciliation – MIR», à l'origine chrétien, fondé par un quaker et un pasteur protestant et connu en France par l'action mémorable de secours aux juifs à Chambon sur Lignon pendant l'occupation.

Les bombes d'Hiroshima et Nagasaki avaient changé la donne. Une guerre ne semblait plus possible. Les apprentis sorciers auraient voulu remettre dans sa bouteille le Fantôme terrorisant.

L'espoir allait vers la jeune ONU de devenir capable et équipée à intervenir où la paix serait en danger, si nécessaire manu militari. Une sorte de gouvernement de la planète. Ce n'était pas l'ONU qui avait été créée.

Des scientifiques n'arrêtaient pas d'alerter d'une prolifération de l'armement nucléaire : il réclamaient une instance de contrôle mondial jusqu'à ce que l'humanité finisse par mettre la guerre au ban. En novembre 1946 le Comité d'urgence de scientifiques du nucléaire (ECAS), présidé par Einstein, appelait « **Il n'y a pas d'autres solutions à ce problème que le contrôle international de l'énergie atomique et, en dernière instance, l'élimination de la guerre.** Le fantôme vadrouille toujours et semble se moquer de nous.

c) La mobilisation idéologique des deux côtés du « rideau de fer »

En 1919 Woodrow Wilson, conseillé par Eduard Bernays, avait vu et compris l'efficacité de l'application de méthodes de promotion publicitaire de marchandises pour un volet psychologique et médiatique de la guerre. Quand il lança le concept du droit à l'autodétermination des « peuples », si malvenu dans l'Europe toujours colonialiste, il visait une victoire d'un ordre social animé par l'idéologie de la « Liberté individuelle et entrepreneuriale » sur ce que sa propagande identifiait comme un « collectivisme méprisant l'individu dans un monde planifié » incarné par Vladimir Ilitch Lenine et les bolcheviques, et en train de gagner du terrain et des sympathies des « Gauches » dans le monde.

En 1945 Franklin Delano Roosevelt et surtout son vice-président jusqu'en 1944, Henry Wallace, avaient envisagé un accord à long terme avec l'URSS de Staline après la guerre. À peine Roosevelt décédé en avril 1945, Harry Truman, son vice et successeur, déclara vouloir « **mettre les soviétiques à leur place** » et la tendance à l'hégémonie des E.U. était de retour plus forte que jamais. L'économie américaine fleurissait, l'État était sorti du New Deal avec peu de dettes et le nouveau président était prêt à en rajouter amplement pour sa campagne idéologique de la « Liberté » et contre le communisme et aussi pour son cheval de Troie d'intérêts déguisés, (« vested interests ») en forme d'aide matérielle généreuse, e.g. le plan Marshall, le Programme de rétablissement européen. Alors, avec la doctrine Truman du confinement de l'URSS, **la campagne anticommuniste s'abattait sur les allemands de la RFA** où elle n'était pas vraiment nouvelle et pouvait se joindre à une peur des russes datant de la guerre. **Des conséquences encore aujourd'hui ?**

En face, Josef Vissarionovitch Staline et ses successeurs, au début ô combien plus affaiblis par la guerre dans les ressources que les américains, ne pouvaient à peine égaliser les efforts de leur ancien-nouveau ennemi que ponctuellement. Sur le plan de l'armement et de quelques projets prestigieux scientifiques et technologiques. Contre la campagne anticommuniste de l'adversaire leur idéologie était de s'ériger en parrain des mouvements de la paix et déclarer les PCs partenaires du combat pour la paix autant que possible. Le socialisme était-ce une idéologie pacifiste ? Une question que trop débattue. Certains des socialistes phares s'étaient opposés à une guerre capitaliste ou coloniale comme Jean Jaurès. D'autres, moins phares mais à mon avis d'autant plus intéressants comme Félicien Challaye (1875-1967) adhéraient à un « pacifisme intégral » : « Si douloureuse qu'elle puisse être, l'occupation étrangère serait un moindre mal que la guerre. » Même en pleine conscience de la shoa toujours à considérer.

d) Le volet législatif du processus vers une « normalité » entre « nations ».

L'armement de la RFA et son intégration dans l'alliance dite « atlantique » était obtenu en 1956 contre les votes des social-démocrates. Les sondages ne donnaient plus que 20 % des allemands de la RFA contre l'armement. Le SPD, s'il ne voulait plus perdre les élections, devait se décider pour une politique plus opportuniste. Ce qu'il faisait en 1959 avec son « Programme de Godesberg ». Du même coup il procéda à se séparer de son organisation d'étudiants jugée trop à gauche. Qui formera en 1961 la APO, « l'opposition extra-parlementaire » un noyau des futurs verts. Pour Adenauer, avec l'armée et une souveraineté presque complète, la RFA se trouvait plus très loin de la « normalité » qu'il semble avoir ardemment désiré. La normalité d'un état-nation parmi les autres.

Reste que cette armée avait à défendre une drôle de frontière, en compagnie de soldats des partenaires de l'alliance, un « rideau de fer » vu de l'autre côté, à l'image de celui d'une boutique fermée, une protection du paradis socialiste à construire. La population de la RFA et ses soldats, devaient vivre sous l'influence néfaste d'une idéologie de guerre, l'anticommunisme.

La constitution de 49, déclarée provisoire en attente d'une Allemagne réunie, avait ce fabuleux Article 1 : « **La dignité de l'être humain est intouchable** ». **Suivi par l'article 2 : « Personne ne peut être obligé à un service armé »**. Donc, six ans plus tard, la conscription en vu, il ne fallait changer que l'article 2 et refouler l'idée que l'article changé serait

éventuellement en conflit avec l'article 1. Pour ensuite procéder à compléter la « loi fondamentale » par l'article 12 (2) « ... **Qui pour des raisons de conscience personnelle refuse le service aux armes peut être obligé à un service équivalent. La durée du service équivalent ne doit pas excéder celle du service aux armes.** et (3) **Les femmes ne doivent pas être obligées par la loi à un service en relation avec les forces armées. En aucun cas ne doivent-elles être mises au service armé** ». Mais hoppla ! Article 3 ne disait-il pas « **Hommes et Femmes ont les mêmes droits. L'État s'engage à réaliser l'égalité des droits, il agit contre les désavantages existants.** » Le « désavantage » ici en question devait attendre la décision en 2000 de la Cour Européenne en faveur de la plaignante Tanja Keil pour que, après 4 ans de combat, l'article fusse immédiatement changé : « **En aucun cas des femmes peuvent être obligées à un service armé** » Tandis que les hommes continuent à pouvoir l'être ?

En 1945 Le Conseil Allié de Contrôle avait déclaré illégale la production d'armes. Pour la législation actuelle voir éventuellement plus tard (ici plusbas).

e) Le désamorçage du conflit Est-Ouest, Helsinki 1975, l'Europe, voire le monde, qui change.

La politique de la Guerre froide des années 1950 était celle de la dissuasion nucléaire mutuelle, une attitude de suspicions, de méfiance et de rares contacts plutôt frustrants entre deux blocs dominés par les deux super-puissances du monde. En 1963, aux lendemains de la crise de Cuba, deux ans après la division de la ville de Berlin par la construction d'un mur, un chemin vers l'abandon de cette politique commença à se désigner dans deux têtes de cette ville. Aux même moment, en Norvège, Johan Galtung recherchait et enseignait les méthodes de désamorçage voire de solutions non militaires de conflits. La nouvelle discipline de Recherches de la paix était en train de prendre pieds. Willy Brandt, le maire de Berlin-Ouest, avait des liens forts avec la Scandinavie. L'inspiration venait-elle aussi de là, ou uniquement de l'expérience inévitable de contacts entre les deux directions de la ville divisée, à la demande des citoyens et dans la réalité d'une coexistence de deux populations séparées? Le propos à élaborer par Egon Bahr, proche collaborateur de Brandt, et à communiquer aux "influenceurs" de la politique internationale était basé sur une observation simple: deux adversaires en négociation dans un conflit ont besoin d'un minimum de confiance dans l'autre, malgré les convictions qui les séparent, malgré leur méfiance mutuelle, leurs suspicions et leurs angoisses de finir "looser", perdants. Le propos était donc celui de ne pas mettre sur table les réquisitions de l'un ou de l'autre des adversaires, mais de proposer et négocier d'abord des "mesures à créer la confiance, (« vertrauensbildende Massnahmen »). Le procédé avait fait ces preuves sur le plan local quand le pari du SPD de 1959 à Godesberg avait finalement réussi, Brandt devenu ministre des affaires étrangères en 1966 et chancelier de la RFA en 1969. Brandt et Bahr pouvaient amener leur propos au plan de la diplomatie internationale. Le succès de la "Ostpolitik" renforça la confiance qui leur fut prêté.

[Je saute le résumé concernant la Ostpolitik : Le traité de non-prolifération d'armes nucléaires avait été signé fin novembre 1969 suivie de la signature du premier des "traités avec l'Est " en août 1970, signifiant la normalisation diplomatique entre les deux états allemands et de la RFA avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. Une trêve dans la guerre froide se dessinait, d'autant plus que les traités « SALT » Limitation des armes stratégiques et ABM limitation des systèmes anti-missiles balistiques entre Moscou et Washington en 1972 en conséquence du traité onusien sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968 étaient déjà allés dans ce sens. Ainsi que le retrait des américains du Vietnam.]

En 1972 à Helsinki commença la réunion de préparation de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) de 1973 à 1975. Brandt et Bahr avaient réussi à convaincre les dirigeants des 33 états européens de l'est et de l'ouest sauf l'Albanie et l'Andorre, et les dirigeants des E.U. et du Canada. Henry Kissinger avait été difficile à convaincre. Il paraît qu'il suspectait Bahr d'être un agent de Moscou.

L'acte final fut signé en août 1975. Il changea l'Europe voire la situation dans le monde. Les signataires s'étaient engagés dans un processus. Ils s'étaient engagés, chacun pour soi, d'agir à améliorer la sécurité en Europe : la garantie des frontières, l'échange d'information sur les manœuvres militaires, des mesures de confiance et de désarmement. Ils s'engageaient pour la coopération en économie, en science et en technologie en protection de l'environnement. Ce sont les points des « corbeilles » 1 et 2 de l'acte. Ceux qui intéressaient surtout les états du Pacte de Varsovie. Tandis que la 3^{ème} et dernière corbeille contenait la couleuvre à avaler pour les états du pacte de Varsovie: « la coopération dans les domaines humanitaires et autres », respectivement au respect des droits humains, aux droits de l'individu.

Avec la reconnaissance des frontières, l'URSS obtenait l'assurance de l'Ouest de ne jamais intervenir dans les états de l'Est, et aussi la facilitation des échanges commerciaux. L'Ouest obtenait implicitement (et imprévu?) le déclenchement d'une dynamique qui ultérieurement mena la détente au bout, i.e. à la fin du conflit est-ouest en 1989. Plus ou moins inattendu, « Helsinki » encourageait la dissidence des mouvements de droits civiques en Tchécoslovaquie (Charta 77), en Pologne (précurseurs du Syndicat Solidarnosc 1980), RDA (Mouvement indépendant pour la paix « De l'épée à la charrue » 1980).

f) L'ère Gorbatchev : « la destruction créatrice » ratée ?

Les dernières années de l'ère Breznev avaient été une période de stagnation économique, voire de « crise ». La situation n'était pas bonne, mais non plus catastrophique. La promesse des dirigeants d'un niveau de bien-être comparable à celui aux E.U., presque remplie au début des années 1970, avait été obstinément maintenue quand le but s'éloignait de plus en plus. Le prix du pétrole qui avait grimpé d'un facteur dix entre 1973 et 1980. Depuis il était en baisse. Une économie parallèle à celle du plan s'était développée. Gorbatchev entreprit des changements structurels de l'économie et du système de gouvernance soviétique. Il avait besoin des mains libres à l'intérieur c'est pourquoi il pensait devoir continuer la politique extérieure de la dissuasion nucléaire avant de manifester sa volonté de désarmer en arrachant en 1987 à Reagan le traité concernant la destruction de tous les missiles de moyenne portée.

Cependant, l'instabilité croissante de l'état soviétique faisait qu'en 1989 les 500 000 soldats de la Bundeswehr étaient largement stationnés au rideau de fer avec une présence massive de leurs camarades du Danemark, de la Grande Bretagne et des E.U.. Gorbatchev avait mal jugé, disent des experts, la complexité du système établi quand il priva le parti de son pouvoir, permettait aux chefs d'entreprises d'augmenter les prix et rendit possible l'appropriation en douce par des privés des biens de l'État. La Perestroïka finit par ruiner l'économie du pays et la Glaznost, le plan d'une véritable démocratisation et ouverture de l'Union, détruisait des structures politiques néfastes mais simultanément des structures indispensables pour la stabilité du système, au moins pour un temps encore.

En 1990 l'URSS était ouverte aux investisseurs étrangers qui, vu la situation instable, hésitaient de venir. La récolte de blé avait été mauvaise, la pénurie devenait dramatique. Dans les pays du Pacte de Varsovie des mouvements civiques défiaient les gouvernements.

La fuite massive de citoyens de la RDA en été 1989 et la chute du mur de Berlin le 9 novembre de la même année, forçaient les deux états allemands à négocier malgré la crainte de la réaction de Moscou et d'éventuelles conséquences. Le 10 février 1990 Gorbatchev, fidèle à sa décision antérieure de rompre avec la Doctrine Breznev en rendant au partenaires du Pacte de Varsovie leur pleine souveraineté, déclara sa bienveillance: les deux Allemagnes devaient elles-mêmes savoir quel chemin suivre.

En RDA il y avait ceux qui ne désiraient que de quitter le pays. Mais il y en avait aussi qui préféraient rester et qui espéraient de pouvoir réaliser l'état socialiste démocratique et antifasciste que les gouvernements de la RDA avaient trahi. Les groupes de combattants pour les droits civiques, pour une réforme à fond, furent amèrement déçus des résultats de l'élection à la

législative, la dernière de la RDA, le 19 mars 1990. Leur union, le "Bündnis 90", ne gagna que 2,9%, "L'Alliance pour l'Allemagne", parti de centre-droite qui avait eu le support massif du parti du chancelier Kohl et qui optait pour une « réunification » de l'Allemagne, avait raté de peu la majorité absolue, suivi du SPD-est avec 22% et l'ex-parti unique de la RDA, le PDS, avec 16%.

La rapidité du processus vers l'unification et une position relativement faible vu la situation économique de leur pays, laissa aucune chance aux représentants de la RDA aux négociations. Un rouleau compresseur s'était mis en route. L'idée de deux états allemands démilitarisés et neutres, celle d'une nouvelle tentative à l'est de réaliser un état inspiré par un esprit de socialisme démocratique des citoyens et plus infligé d'en haut : tout fut mis à plat. Même l'attente depuis 1949 d'une constituante de l'état de tous les allemands s'avéra illusoire. Les négociations se faisaient entre "2 + 4", entre les deux Allemagnes et les quatre Alliés principaux. D'autres intéressés parmi les voisins immédiats des Allemagnes furent « astucieusement » écartés (astuce de Hans-Dietrich Genscher, le MdAE du cabinet Kohl). La France de Mitterrand hésitait devant la résurgence d'une "grande Allemagne", de même la Grande Bretagne de Thatcher. L'administration George Bush le père, au contraire, insista sur une seule Allemagne membre de l'OTAN. L'accord de Gorbatchev au nom de l'URSS fut atteint en juillet 1990 avec des livraisons de blé et des crédits accordés et surtout avec l'assurance que l'OTAN ne s'étendra jamais à l'Est. Les négociations aboutirent en septembre. Le traité fut signé à Moscou. Même pas un mois plus tard l'unification des deux Allemagnes était réalisée ou, plus précisément, une sorte d' "Anschluss", l'intégration de la RDA en RFA. Depuis, nombre d'allemands vénèrent Gorbatchev, tandis que depuis l'époque la majorité des russes voient d'un mauvais oeil un homme qui a retiré les troupes d'Afghanistan, qui a rendu leur entière souveraineté aux états "satellites", qui a voulu réformer l'URSS et ne pas la détruire et qui avait des sympathies avec les mouvements citoyens suite à Helsinki.

L'armée de la RDA fut dissoute en 1990, armement et installations furent transférés à la Bundeswehr ou vendus e.a. à la Turquie. Moins que 10% des officiers passèrent à l'armée de l'ancien ennemi, non sans se trouver rétrogradés. « L'armée nationale du peuple » n'avait participé à aucune guerre. L'effectif s'élevait à 170 000 soldats qui avaient été mis en alerte une dernière fois en été 1989 quand la Bundeswehr comptait 500000 soldats dans l'alliance de l'OTAN. Il ne manquait que la décision de la Cour Constitutionnelle du 12 juillet 1994 qui donna feu vert aux opérations "out of area" de l'OTAN. En fin une Allemagne parfaitement normale parmi les nations européennes ? Un intellectuel allemand, trois ans plus âgé que moi et décédé l'année passée, écrivain, journaliste, essayiste et critique de l'art, rédacteur en chef d'un grand quotidien conservateur. Ambassadeur à Londres au moment de la guerre contre l'Argentine aux Malouines, polémiquait en 1992 lors du siège de Sarajevo : les pacifistes devraient cesser de se justifier en prétextant que des allemands du temps d'Hitler avaient fait assez de mal aux autres et causé assez de souffrance. Qu'ils abandonnent leur faux deuil et leur lâcheté face à la mort. Qu'ils prennent leurs responsabilités dans le monde d'aujourd'hui et ne laissent pas les autres mourir à leur place.

Outre le fait que le ton n'était pas très original, l'auteur avait délibérément ignoré que le Parlement n'avait admis les éventuels renégats de leur "pacifisme" qu'en 1994, lorsqu'il avait voté la participation de l'armée aux opérations "out of area".

g) Interventions militaires et alternatives non-violentes

En 2013 Arthur Hartmann (1926-20015), diplomate américain, ancien ambassadeur à Paris de 1977 à 1981, et à Moscou de 1981 à 1987, contribua à un colloque international de la fondation Wilson à Washington. Chaque fois que des dirigeants envisagent un changement, disait-il, la question se pose : non-violent ou éventuellement violent. À Helsinki, - Hartman y avait été présent et actif, savait donc de quoi il parlait - on s'était mis d'accord, non sans hésitation de quelques acteurs, d'opter pour la stricte non-violence. C'est à dire garder la porte ouverte pour le dialogue.

Que Gorbatchev plus tard ne s'opposera pas au départ de la RDA était devenu possible. Ce qu'il obtint en contrepartie, confirma le diplomate, fut l'assurance que l'OTAN n'irait jamais vers l'est. Hartman regretta l'absence de réflexion à une sorte de Helsinki II à propos de la future sécurité en Europe après 1989. N'aurait-on pas pu éviter entre autres la décision de la Commission Badinter de reconnaître « simplement » comme définitives les frontières internes de la Yougoslavie et déjà la première violation des accords de Helsinki par l'Allemagne : la reconnaissance de la Croatie et la Slovaquie ? « Depuis ma retraite j'ai lu beaucoup » disait-il. Ayant appris beaucoup sur l'évolution le long du 19^{ème} siècle et le sort des minorités ethniques et autres dans les états-nations naissantes, c'est ce qui a préoccupé le retraité. On aurait dû réfléchir, comme on l'avait fait au sujet des libertés réclamés par Helsinki, corbeille 3, à des procédés non-violents à régler le problème des minorités dans l'Etat-nation. Et comme à la suite d'Helsinki les frontières avaient cessé d'être toujours l'essentiel, la fin de la RDA en témoigne, on aurait dû penser comment minorer pacifiquement l'importance des frontières ethniques, religieuses et autres à l'intérieur des états anciens et nouveaux. La Commission Badinter n'a pas suivi ce chemin, la question reste posée. Ne serait-il pas nécessaire de mettre en cause, au nom des Droits humains le concept de l'État-nation voire mettre la Nation à la retraite. En gardant bien sûr « éternellement jeune » le rappel que tous les humains devaient être nés égaux.

h) La perspective utopique

Pour finir j'ai envie de citer une étude de 2011, assez médiatisée, de lu (article neutre inclusif) politologue Erica Chenoweth à Harvard (née en 1980) avec sa collaboratrice Maria J. Stephane : « Pourquoi la résistance civile fonctionne. ». Jeune politologue à Denver, Chenoweth, convaincue de l'efficacité de la révolte armée, avait mis sa conviction à l'épreuve scientifique. Surprise : de 1900 à 2006 les campagnes de résistance non-violente avaient été deux fois plus efficaces que les mouvements violents. « Ils ont eu des succès remarquables même dans des pays comme l'Iran, la Birmanie, les Philippines et sur les territoires palestiniens » affirment les auteurs. L'étude comprend e.a. les mouvements de la décolonisation, ceux à la suite de 1989. Sur la base de leurs recherches les auteurs reconnaissent quelques conditions indispensables pour la réussite d'un mouvement non-violent, e.a. une stratégie à long terme et une « masse critique » de participants au départ en pourcentage de la population, un chiffre étonnamment bas, de 3,9 pourcents. Alors, combien sommes nous ?

* * *

éventuelles infos en plus :

[Que disent les lois de l'exportation d'armement de la RFA qui en 2020 tient la 4^{ème} place de la liste des exportateurs d'armes du monde ? **Article 26 (22) GG : La production, le transport et le commerce d'armes destinés à mener la guerre doivent être autorisés par le gouvernement fédéral. Une loi déterminera les modalités.** Cette « Loi de contrôle des armes de Guerre » laisse une certaine liberté de décision au gouvernement, dont le Ministère de l'économie gère les autorisations. Le contrat de la coalition «rouge-vert » de 1998 contient la phrase : **Le traitement de l'exportation nationale allemande d'armement au dehors de l'UE et de l'OTAN sera principalement restrictif. Le statut des droits humains dans les pays de destination est rajouté au critères.** Les « Principes politiques du gouvernement fédéral pour l'exportation d'armes de guerre et autres marchandises d'armement » version du 26 juin 2019 (imprimé 10/41 du Bundestag, annexe 1) contiennent (Tiers pays, (7) : **La livraison d'armes de guerre et de marchandise d'armement proche de celles de guerre n'est pas autorisée pour - des pays qui sont engagés dans des conflits armés ou sont dans une situation où un tel menace, - des pays où des conflits armés risquent d'avoir lieu ou là où l'exportation pourrait déclencher , maintenir ou aiguïser des tensions et des conflits. Excepté dans un cas couvert par Article 51 de la charte des EU ; autodéfense d'un état membre jusqu'à le Conseil de Sécurité aura pris des mesures pour rétablir la paix.**

En décembre 2008 le Conseil de l'Union Européenne a décrété des règles de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune PESC en matière de livraison d'armement. **Le Conseil « vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 15, considérant ce qui suit: 1) Les États membres entendent s'appuyer sur les critères**

communs adoptés lors des Conseils européens de Luxembourg et de Lisbonne, en 1991 et en 1992, ainsi que sur le code de conduite de l'Union européenne en matière d'exportation d'armements adopté par le Conseil en 1998. 2) Les États membres reconnaissent la responsabilité particulière qui incombe aux États exportateurs de technologie et d'équipements militaires. 3) Les États membres sont déterminés à instaurer des normes communes élevées qui seront considérées comme le minimum en matière de gestion et de modération dans le domaine des transferts de technologie et d'équipements militaires par tous les États membres et à renforcer l'échange d'informations pertinentes dans ce domaine en vue d'assurer une plus grande transparence. 4) Les États membres sont déterminés à empêcher les exportations de technologie et d'équipements militaires qui pourraient être utilisés à des fins de répression interne ou d'agression internationale, ou contribuer à l'instabilité régionale. ... 13) Le souhait des États membres de conserver une industrie de défense dans le cadre de leur base industrielle ainsi que de leur politique de défense est reconnu. »

Les critères :

...

«Troisième critère: situation intérieure dans le pays de destination finale (existence de tensions ou de conflits armés). Les États membres refusent l'autorisation d'exportation de technologie ou d'équipements militaires susceptibles de provoquer ou de prolonger des conflits armés ou d'aggraver des tensions ou des conflits existants dans le pays de destination finale. »

...

«Septième critère :Lors de l'évaluation de l'incidence de la technologie ou des équipements militaires dont l'exportation est envisagée sur le pays destinataire et du risque de voir cette technologie ou ces équipements détournés vers un utilisateur final non souhaité ou en vue d'une utilisation finale non souhaitée, il est tenu compte des éléments suivants: a) les intérêts légitimes du pays destinataire en matière de défense et de sécurité nationale, y compris sa participation éventuelle à des opérations de maintien de la paix des Nations unies ou d'autres organisations;]